

# Fiche d'utilisation du sol

## Commune de Montigny-Le-Tilleul

Province: Hainaut  
 Secteur d'aménagement: CHARLEROI  
 Statut de la commune selon le SDER: Agglomération

### Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	383	25,2
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	14	0,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	44	2,9
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	16	1,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	5,6	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	18	1,2
	Terrains dévolus au transport	5,2	0,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	24	1,6
	Bâtiments spéciaux	0,9	0
	Sous-total	512	33,7
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	306	20,1
	Prés et pâtures	319	21,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	157	10,4
	Terres vaines et vagues	72	4,8
	Milieux naturels non exploités	0,8	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,9	0,3
	Sous-total	860	56,6
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		147	9,7
<b>Total</b>		<b>1.519</b>	<b>100</b>

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

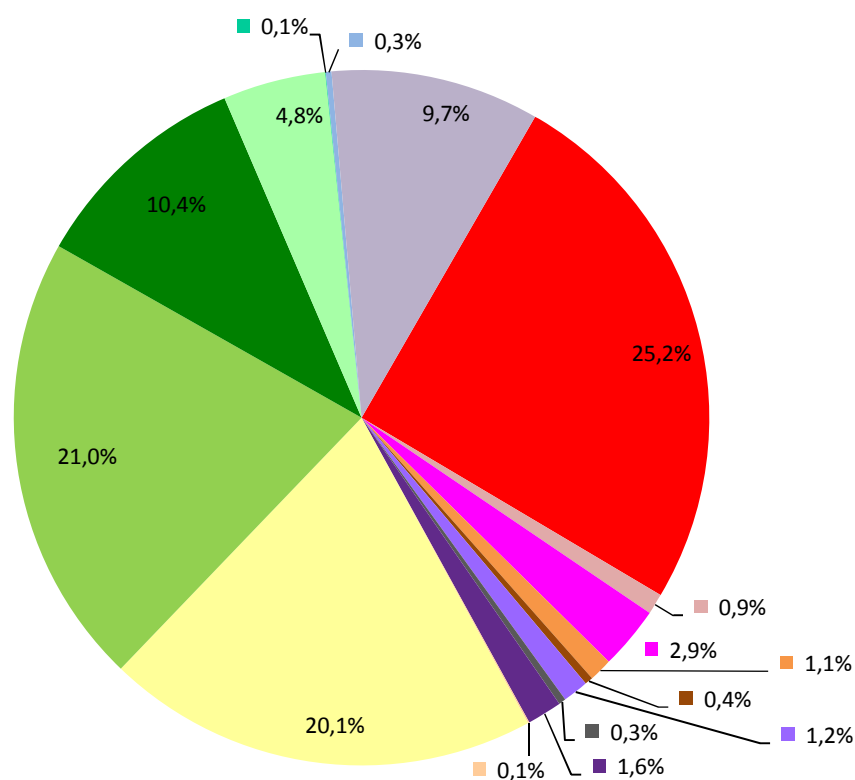
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

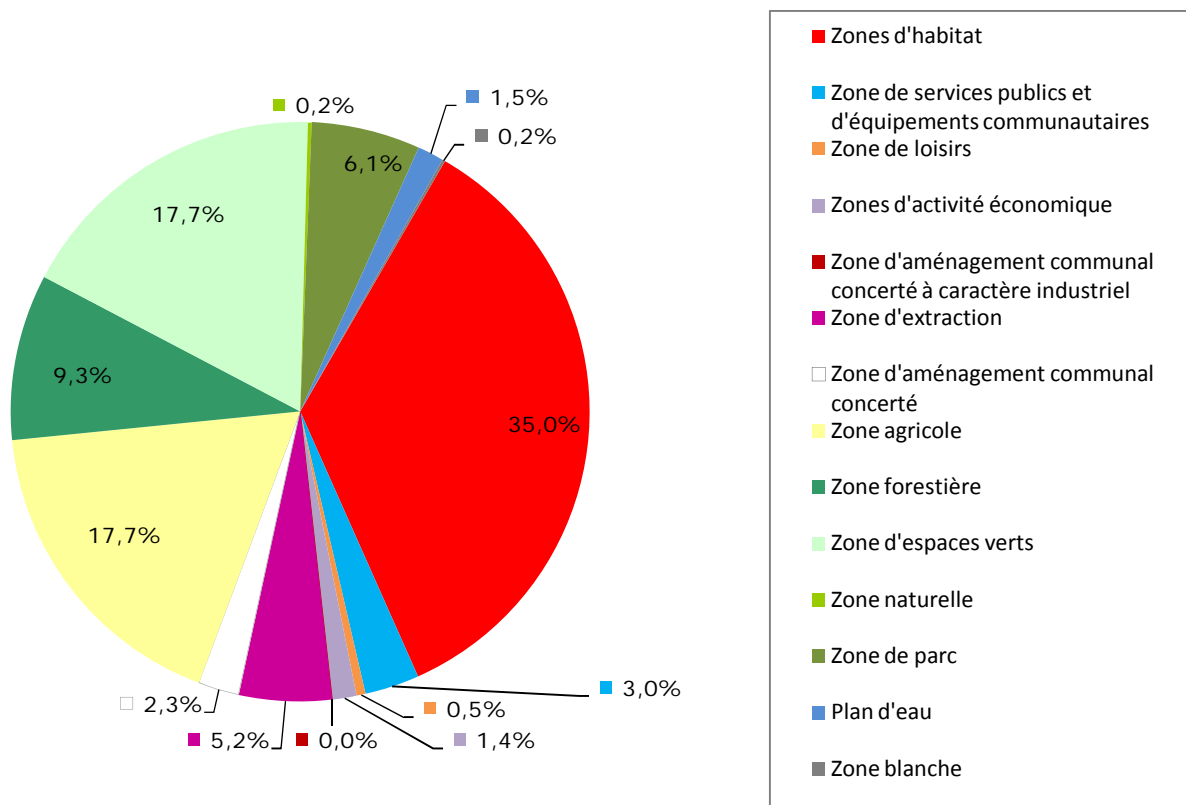


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	532	35,0
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	46	3,0
	Zone de loisirs	7,5	0,5
	Zones d'activité économique	21	1,4
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	78	5,2
	Sous-total	685	45,1
Zone d'aménagement communal concerté		35	2,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	269	17,7
	Zone forestière	141	9,3
	Zone d'espaces verts	269	17,7
	Zone naturelle	3,4	0,2
	Zone de parc	92	6,1
	Plan d'eau	22	1,5
	Sous-total	798	52,5
Zone blanche		2,3	0,2
<b>Total</b>		<b>1.519</b>	<b>100</b>

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

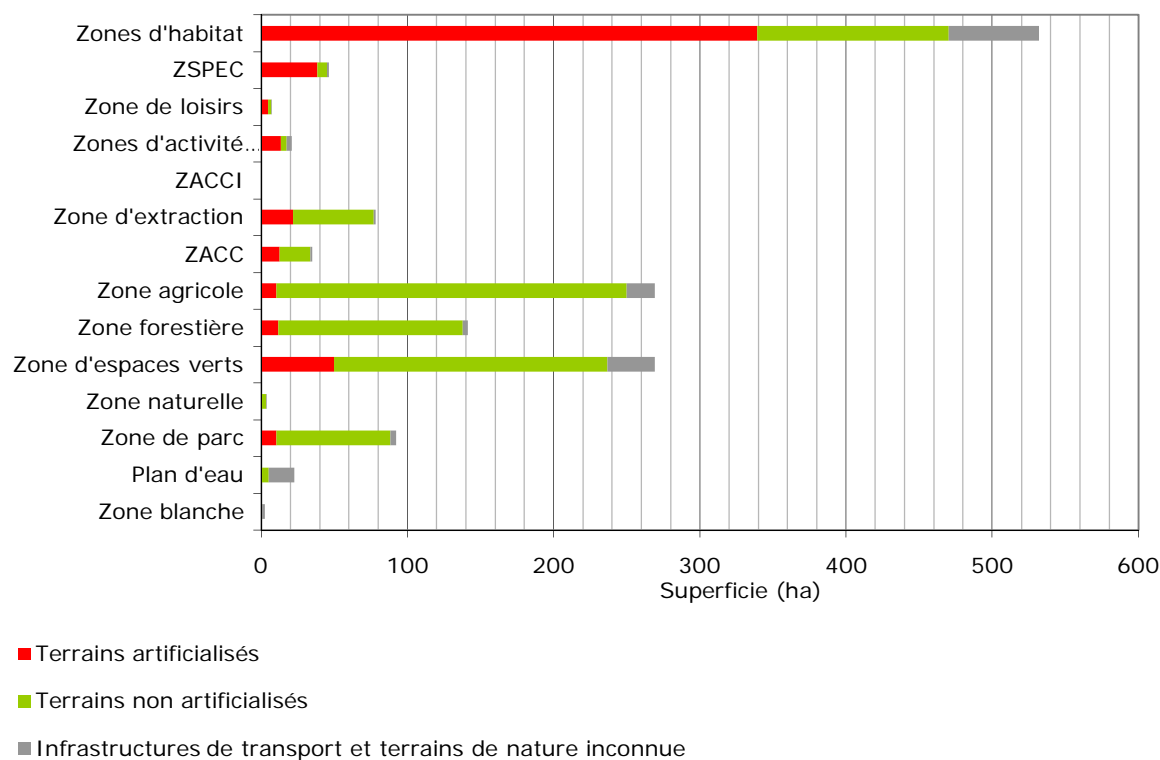
## Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	339	63,8	131	24,7	62	11,6	532
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	38	82,8	6,7	14,6	1,2	2,6	46
	Zone de loisirs	4,5	59,6	2,3	30,8	0,7	9,6	7,5
	Zones d'activité économique	13	65,1	4,1	19,6	3,2	15,3	21
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	22	27,6	55	70,8	1,3	1,6	78
	Sous-total	417	60,9	200	29,2	68	9,9	685
Zone d'aménagement communal concerté		13	36,2	21	60,2	1,2	3,5	35
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	10	3,9	240	89,0	19	7,1	269
	Zone forestière	11	8,1	126	89,4	3,4	2,4	141
	Zone d'espaces verts	50	18,5	187	69,4	32	12,1	269
	Zone naturelle	-	-	3,3	96,7	0,1	3,3	3,4
	Zone de parc	10	11,0	78	84,7	4,0	4,3	92
	Plan d'eau	0,4	1,7	4,8	21,2	17	77,1	22
	Sous-total	82	10,3	639	80,1	76	9,6	798
Zone blanche		0,2	6,7	0,3	12,7	1,9	80,6	2,3
<b>Total</b>		<b>512</b>	<b>33,7</b>	<b>860</b>	<b>56,6</b>	<b>147</b>	<b>9,7</b>	<b>1.519</b>

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

## Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



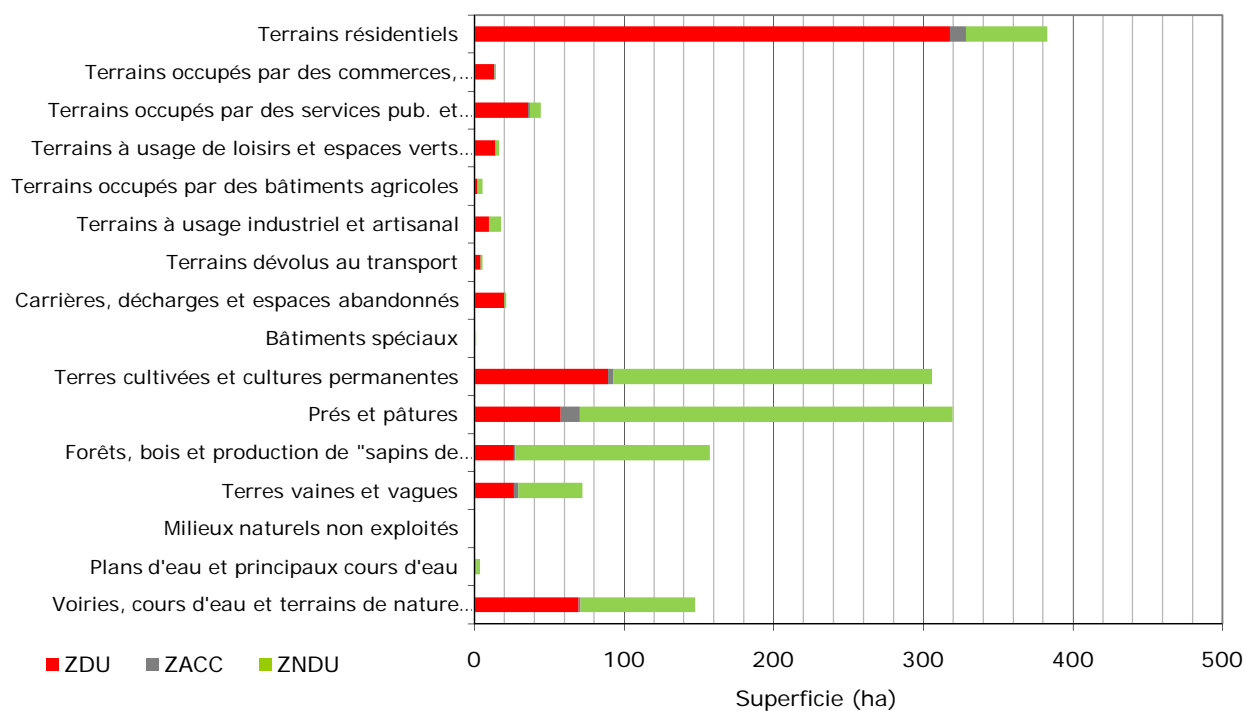
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	318	83,1	10	2,7	54	14,2	383
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	13	91,8	0,4	2,9	0,8	5,3	14
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	36	80,6	1,3	2,8	7,3	16,5	44
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	14	84,4	-	-	2,6	15,6	16
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	2,2	38,7	-	-	3,4	61,3	5,6
	Terrains à usage industriel et artisanal	9,6	53,4	0,5	2,8	7,9	43,9	18
	Terrains dévolus au transport	4,3	81,2	-	-	1,0	18,4	5,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	20	82,6	-	-	4,3	17,4	24
	Bâtiments spéciaux	0,3	30,4	-	-	0,6	67,8	0,9
	Sous-total	417	81,5	13	2,5	82	16,1	512
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	89	29,1	3,7	1,2	213	69,7	306
	Prés et pâtures	57	18,0	13	4,1	249	77,9	319
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	26	16,7	1,0	0,6	130	82,6	157
	Terres vaines et vagues	26	36,3	3,1	4,3	43	59,4	72
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	0,8	93,9	0,8
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,9	23,0	0,1	3,5	2,9	73,5	3,9
	Sous-total	200	23,3	21	2,4	639	74,3	860
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		70	47,3	1,2	0,8	76	51,9	147
<b>Total</b>		<b>687</b>	<b>45,2</b>	<b>35</b>	<b>2,3</b>	<b>798</b>	<b>52,5</b>	<b>1.519</b>

## Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).